CONDEMNS THE MONITOR.

Naval Officer Says the Craft Is Practically Useless Except for Port Defense.

In the last number of the Army and Navy Journal an officer, whose judgment is entitled to the greatest weight, says: "At last I have been able to make up my mind on the monitor question, and I think it is the mind of everyone in this squadron, and that is, they have but one use, namely, for port defense. They are an unmitigated fraud, for general war purposes. I give this opinion as one founded on considerable observation. The great difficulty as a fighting machine with the monitor is that as it is in a constant and quick adaptation to the surface of the sea every movement is repeated, and the vessel is thus naturally made a most unstable gun platform, a fact which I know is totally at variance with the ideas of those who favor them; but we have seen too much of them to know otherwise, and it is, besides, in accord with all theory. The Terror, for instance, makes 21 oscillations while the New York makes eight. There could have been no better illustration, however, of this instability than the other day at Matanzas, when the Puritan was firing at a fort 7,000 yards away, in a moderate sea; one of her 12-inch shells struck not more than 1,000 yards from the ship. The person who fired the gun is not to be blamed; the movement is too quick for an ordinary man to meet. Besides this fact of being such a very poor gun platform, there is the instability which makes life aboard of them at sea simply hell; they are hot beyond expression (one man died the other day in the turret of the Amphitrite); they are hot, and while at sea, even in this dead calm, there is no place for the crew to go except on the superstructure, and this is a very serious thing to be considered."

KNOCKS AN OX DOWN.

James J. Corbett Shows That He Can Hit a Blow of Terrific Force.

James J. Corbett gave absolute proof at New York the other day that he can hit hard. In a discussion with some acquaintances the question of the force of a pugilistic blow came up, and one of those present vouchsafed the opinion that Corbett would have won at Carson had he hit harder.

"Why, he can knock an ox down," asserted an admirer of the former champion.

"Bet he can't," was the reply of a skeptical man. A wager was the result and Corbett agreed to undertake the task.

The entire party, which included some well-known sporting men, went to an East side slaughter house and a big, mild-eyed ox was trotted out to be operated on.

Corbett removed his coat and cuffs and then swung his arms about, in order to limber his muscles. The ox was tied so that he could not side step or duck. When he was prepared for the attack Corbett danced about in true pugilistic style, and, after feinting with his left, he suddenly drove his right with crashing force between the animal's eyes.

The ox fell to his knees as though struck by a sledge and then rolled over on its side, completely knocked out. Corbett then replaced his cuffs and coat and smiled at the skeptical man, who paid his losses and queried:

"Will somebody please tell me how Fitzsimmons stood those thumps? Why, he must be stronger than an ox."

TROUBLE AHEAD.

Mrs. Mary Clement Leavitt Beginning a Campaign of Opposition Against Lady Henry Somerset.

Since the death of Miss Frances Willard in February Lady Henry Somerset, who for several years held the office of vice-president at large of the World's Woman's Christian Temperance union, has been acting as president of that organization. But there are indications that she is not to be left in peaceful possession of her position.

Mrs. Mary Clement Leavitt, of Boston, is beginning a campaign of opposition, not alone to Lady Henry's selection as president, but to her acting as such until the next convention. In a circular letter, which she has just issued, Mrs. Leavitt states that in her capacity as honorary life president of the union she wrote to Lady Henry Somerset on February 23 last seeking her to resign the office of acting president.

Lady Henry's reply, as quoted from the letter, reads: "I trouble not to answer any of your questions or accusations. I answer not to you for my conduct or opinions, but I answer to God, whom I serve, and the women, whom I love."

POWERFUL X-RAY APPARATUS

Prof. Trowbridge, of Harvard University, Makes a Machine to Search the Bones.

A new and powerful apparatus has just been completed by Prof. John Trowbridge, of Harvard university, for experiments in electrical force, his principal object being to test further the penetrating power of the X-ray.

The apparatus consists of a series of Franklin plates, or Leyden jars, supplied with power by a storage battery containing 10,000 plant cells. The voltage necessary for experiments is 2,500,000.

Prof. Trowbridge has already made experiments which prove that with apparatus as powerful as this the X-rays can be made to penetrate not only human flesh but also bones and tendons, thus probably making possible still more remarkable attainments in surgery by their aids.

Fashionable Pet Dogs.

Aberdeen terriers are driving out all other fashionable pet dogs in London.

IN HOUR OF NEED.

Noble Work Planned by Daughters of American Revolution.

Adopt Resolutions Favoring the Raising of a Generous War Fund to Help Needy Families of Soldiers.

At the regular May meeting of the national board of management of the National Society of Daughters of the American Revolution, the following resolutions were adopted:

"Whereas, The president of the United States and the surgeons general of the army and navy have recognized and approved the action of the national board of management at its April, 1898, meeting, in placing the National Society of the Daughters of the American Revolution at the service of the government, and

"Whereas, the efforts of the D. A. R. hospital corps have been marked with success, and found a cordial response in every section of the society, and

"Whereas, The efforts of the hospital corps have quickened the desire for further work in this hour of our country's need, and

"Whereas, We are informed that the time is approaching when a large amount of money will be needed for special demands, from sickness and other causes, consequent upon this struggle, by sea and by land,

"Therefore, be it resolved, That in addition to the work of Daughters of the American Revolution hospital corps, every chapter and member at large of our national society, Daughters of the American Revolution, be requested to unite at once in a general effort to succor needy families of men who have gone to the front, and to furnish comforts for soldiers and sailors, whether regular and volunteer,

"Be it further resolved, That all members of the National Society Daughters of the American Revolution are strongly urged to immediate action for the accumulation of a large sum of money, to be used in emergency and exigency calls of every kind, such as are attendant upon the condition of a nation engaged in warfare, and furtherance of this purpose, we would recommend that the interest of all patriots be invoked in raising this fund, to be known as the "D. A. R. fund," and, be it further

"Resolved, That a war committee, composed of the members of the national board of management, with the addition of Mrs. George M. Sternberg and Mrs. Charles L. Alden, be formed; that the treasurer general, National Society of the Daughters of the American Revolution, be elected treasurer of the war fund and that the moneys be under the authority and direction of a subcommittee.

"Be it further resolved, That we advise the raising of such an amount as will be commensurate with the spirit and aims of the National Society of the Daughters of the American Revolution.

(Signed),

"M. MARGARETA FRYER MANNING,
"President-General N. S. D. A. R.
"ALICE PICKETT AKERS,
"Recording Secretary-General N. S. D. A. R."

DOG TO BE EXHUMED.

Michigan Authorities Think Its Carcass Does Not Belong in a Cemetery.

At a meeting of the common council of Eaton Rapids, Mich., held the other night, a resolution was passed ordering the cemetery sexton to remove from the cemetery the carcass of a dog which Mrs. George H. Lincoln recently buried on her lot. Mrs. Lincoln is the widow of George Lincoln, who was a millionaire, and spends her summers in Eaton Rapids. Her pet dog was afflicted with apoplexy recently, and the brute received human care. She had a veterinary surgeon, doctor and nurse in attendance almost constantly.

When the animal died a fine casket was bought and the remains laid to rest in the family lot in the city cemetery. The expenses connected with the illness and death of the creature were probably more than $200.

Mrs. Lincoln declares that the remains shall not be disturbed, and says she will fight to the bitter end. The courts will be asked to decide the matter.

PROFESSOR OF NURSING.

First American Girl to Fill Such a Chair—Made Part of Faculty of University of Texas.

On Miss Hannah Kindbom, a bright young woman of Swedish birth, has been conferred the distinction of being the first female to secure the position of professor of nursing in an American college. Miss Kindbom has just been installed in that capacity in the University of Texas. Previously she was superintendent of nurses at the John Sealy hospital, Galveston.

Miss Kindbom was born in Sweden 26 years ago. Her father is a lawyer of Stockholm, and she was educated at a private school in that city. When young she showed an intense interest in medicine and nursing, and when 13 years old attended a course of lectures on "First Aid to the Injured," and gave up all of her spare time to visit those who suffered. After finishing her education Miss Kindbom trained as a nurse at the Sabbaltebergs hospital, and later came to New York.

FLOATING DOCKS.

Civil Engineers Make Reports on Two Which Are Recommended for Use in Gulf Waters.

Reports have been received from civil engineers detailed to examine floating docks which it is intended to use in gulf waters in docking warships of not more than 3,500 tons. The experts have recommended in favor of two such docks, each of which will cost $100,000. There is urgent need of some such facilities at Key West, for with the warm weather the marine growth becomes a serious impediment on the hulls of warships. It has been necessary to employ divers in cleaning the hulls of most of the ships. The speed of some of the vessels has been materially decreased on account of the excrescences on their hulls.

Latest Masculine Ring.

Have you seen the latest masculine ring? It is formed of a linked chain with a single diamond set in it.

MAXIM'S DYNAMITE GUN.

Inventor Claims It Will Throw 1,000 Pounds of Dynamite a Distance of Five Miles.

Hudson Maxim, brother of Hiram Maxim, of gun fame, has arrived at New York from Liverpool. Mr. Maxim is himself the inventor of a torpedo gun throwing an aerial projectile containing high explosives and the discoverer of a method of making smokeless powder. He is here to introduce to the attention of the government his new system of throwing high explosives, and to urge the building of guns of his invention.

These could be mounted on the coast defenses, but Mr. Maxim believes they would be most serviceable to the government on a specially constructed torpedo cruiser, the cost of which, he estimates, would not exceed $500,000. Mr. Maxim is an American, although, like his brother, maker of the famous Maxim guns, he has adopted England as the field for his researches and experiments.

Mr. Maxim's new aerial torpedo gun weighs 46 tons and has a caliber of 24 inches. It discharges projectiles of two sizes, the larger containing a high explosive charge one ton in weight and having a range of five miles, and the smaller a half ton charge, with a range of nine miles. The projectile is exploded either by compressed gun cotton or picric acid. The smallest torpedo has a destructive area of 47,153 square feet, while the destructiveness of the larger is over an area of 132,025 square feet.

A charge of 167½ pounds of cordite—smokeless powder—is necessary to propel the torpedo from the gun. The projectile is in two sections, fitting into each other like a telescope and held together by a strong coppering. "It is impossible to oppose any sufficient means of protection against these projectiles," Mr. Maxim said. "Even with a charge of 500 pounds of gun cotton exploded against the torpedo netting of a battleship its days of service would be over."

MONTEJO'S FLAG.

Belongs to the Government and Will Become Part of the Official Archives.

Claims are made in certain quarters to the possession of the flag captured by Admiral Dewey from the flagship of the Spanish fleet at Manila. These claims seem to be without foundation. Section 1,554 of the revised statutes provides: "That the secretary of the navy shall cause to be collected and transmitted to him at the seat of government all flags, standards or colors captured from enemies of the United States." The following section directs him to deliver them to the president for the purpose of being "preserved and displayed" under the direction of the president. These laws are mandatory and must be obeyed by the president, as well as all laws, by the humblest citizen. Before these flags can pass out of the possession of the government a special act of congress is required, and as proof of the correctness of this statement, a measure is now pending in congress authorizing the president to return captured confederate flags. Several futile attempts in this direction have been made, but the flags still repose in the basement of the war, state and navy building, where they will in all probability be joined by the flags captured at Manila and elsewhere during the progress of this war.

SNUBBED IN PARIS.

Only Where Money Interests Are at Stake Are Americans Tolerated.

Prominent commercial Frenchmen, who appreciate the damage that will be caused to the French trade by hostility to the United States, disown and denounce the attacks made upon America by the Chauvinist pro-Spanish press. They wish it to be known that Americans visiting France run no risk of suffering personal indignities.

John K. Goudy, the American consul-general at Paris, is overwhelmed with correspondence on the subject, and willingly confirms the statement that Americans run no risk in that city. Nevertheless it is a fact that where trade interests do not exist the hostility to the Yankees is strong among high and low.

Society people omit the names of prominent American residents and visitors from their invitation lists and greet them with noticeable chilliness when they encounter them. Meanwhile the spring trade is depressed and money spending Americans are conspicuously absent.

FIELD SERVICE TELEPHONE.

Experiment with Kites by William A. Eddy Which Demonstrates Their Utility in War Times.

William A. Eddy made a kite telephone experiment at Bayonne, N. J. With Mr. Eddy were W. W. Hotchkin, Dr. W. H. Mitchell and Henry L. Allen.

Two kites, each seven feet in diameter, and one four feet in diameter, were sent up in tandem, piano wire being used. Under the kites was placed an American flag seven by four feet in size, which was kept flying all the afternoon. To the piano wire was made fast a thin copper wire, which, as the kites ascended, trailed over trees, houses and barns toward the Kill von Kull. The end of the wire finally was allowed to rest on the Jersey shore. Dr. Mitchell attached to it a telephone similar to those used in the field. A similar instrument was attached to the kite wire at Mr. Eddy's house, a mile away. Conversation was then carried on. The communication was perfect. Mr. Eddy says this experiment demonstrates that kites can be used to carry wires for field telephoning in time of war.

Sweet Patriotism.

Boxes of candy now come done up in paper simulating the American flag.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement pour l'année Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomadaire $3 00; Edition du Dimanche, $2 00.

VENTES A L'ENCAN.

Bayne & Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Pierre Rambo.

No 56,431—Cour Civile de District—Division B.

SOUS et en vertu d'un jugement en partage rendu par l'Hon. Fred D King, juge de la cour ici décrite ledit jugement rendu le 23 juin 1898 et signé le 29 juin 1898, nous procéderons à vendre à l'enchère publique le MARDI, 2 août 1898, à la Bourse des Propriétés Foncières, 631 rue Commune, la propriété ci dessous décrite:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et privilèges en dépendant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, St-Pierre et Rocheblave et la Promenade Carondelet, et mesurant 30 pieds de face à la rue Dorgenois sur une profondeur de 149 pieds 1 pouce et 4 lignes, et est borné sur le coté de la promenade Carondelet par le lot No 186, et sur le côté de la rue St Pierre par la ligne de profondeur des lots Nos 180, 181, 182 et 183; le tout d'après un plan par C. A. De Armas, ingénieur civil, daté le 17 avril 1852, et déposé au bureau de Joseph Duvilliier, ci-devant notaire public en cette ville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance payable en payements égaux à 1 et 2 ans de la date de l'adjudication, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de la date jusqu'à paiement, garanti par billets à ordre payable à l'ordre de et endossés par l'acquéreur, les dits billets garantis par lien du vendeur et hypothèque sur la dite propriété. Acte de vente sera passé pardevant George C. Préot, notaire public, aux frais de l'aquéreur, devant contenir toutes les clauses usuelles de garantie; l'acquéreur devra déposer 20 pour cent au moment de l'adjudication, pour lier la vente.

BAYNE & ONORATO, Encanteurs.
1 juil—1 8 15 22 29 30 31—août 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double, Nos 2912 et 2914 rue Chippewa.

Cottage Simple, 2918 rue Chippewa.

Vente pour effectuer un Partage. Joseph Dies et al. vs Joséphine Dies, femme de J. M. Crawford et son époux. No 54,366, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.—Sous et en vertu d'un jugement rendu le 3 juin 1898, et signé le 9 juin 1898, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, nous vendrons à l'enchère publique JEUDI le 14 juillet 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 631 rue Commune.

1° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Sixième, Septième et St. Thomas. La dite portion de terre mesurant 29 pieds de face à la rue Chippewa sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un cottage simple, portant le numéro municipal 2918 rue Chippewa.

2° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le même district et ilet que la portion de terre ci-dessus décrite, et mesurant 32 pieds de face à la rue Chippewa sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et portant les numéros municipaux 2912 et 2914 rue Chippewa.

Conditions—Comptant. L'acquéreur doit assumer les taxes pour 1898, payer pour les actes de vente pardevant M. V. Delar, Esq., notaire, et déposer 20 pour cent avec nous au moment de l'adjudication.

Plans à la Bourse.

BAYNE et ONORATO.
Courtiers de Propriétés Foncières, hypothèques, placements et assurances, 824 rue Commune.
12 juin—12 13 19 26—juil 3 10 14

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée Connue comme No 1835 rue St-Philippe,

Entre les rues Roman et Derbigby.

A. Denis vs Mme Joseph Fortune et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,793—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 juillet 1898, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:—

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues St Philippe, Roman, Derbigny et Ursulines, désigné comme lot No 19, dans l'ilet 227, et mesurant trente deux pieds de face sur la rue St-Philippe, par soixante-dix-neuf pieds deux pouces de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse Orléans.
Omer Villeté avocat du plaignant.
17 juin—17 18 24—1 8 15 21 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu etc., d'une Boulangerie, etc.

John J. Klein vs Vienna Model Bakery, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,076—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le LUNDI, 11 juillet 1898, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux connus comme la Boulangerie Model Vienna, Nos 519 à 527 rue Soraparu.

Sept Charrettes à Pain, un lot de harnais, un coffre-fort en fer, meubles assortis de Bureau, Vitrières, chaudières, étagères, boîtes, tables, poulies, balances, comptoirs filtres, trucks, paniers, pompes, tuyaux, une machine à vapeur Atlas, de la force de 48 chevaux, avec courroies, arbre de couche etc. 1 Dinamo Electrique de la force de 15 chevaux—Evantails électriques et autres installations etc, dont on se sert dans une boulangerie (récemment conduite par le défendeur sur les dits lieux) non fixés ni attachés à la bâtisse, le tout d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Benj Ory, avocat pour le plaignant.
24 juin—24 29—juil—5.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur et attrayante dans le Sixième District.

Les bâtisses portant le No municipal 4525 rue Prytanée, entre les rues Jena et Cadiz.

Mme Emina Bienvenu, veuve de Gustave Marigny, vs Mme Matilda Fentress, femme de Girault Farrar, et Girault Farrar, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,765—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 28 juillet 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain morceau de terre situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Cadiz, Jena et Pitt, mesurant soixante pieds de face à la rue Prytanée sur deux cents pieds de profondeur entre lignes parallèles, coutant de la rue Prytanée à la rue Pitt; ledit morceau de terre est à une distance de quatre-vingt dix pieds de l'encoignure des rues Prytanée et Cadiz et des rues Pitt et Cadiz et est composé des lots Nos 6, 7, 14 et 15 sur un plan de l'Est No 58, par A. Toledano, en date du 17 juin 1858.

2° Une certaine portion ou morceau de terre, située dans le même district et ilet que la susdite propriété, mesurant trente pieds de face à la rue Prytania trente pieds de face à la rue Pitt, sur une profondeur de deux cents pieds, traversant de la rue Prytanée à la rue Pitt, ladite portion de terre est à une distance de cent cinquante pieds sur la ligne la plus près de la rue Cadiz.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les dites propriétés et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant.

Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Grima et Queyronze, avocats du plaignant.
24 juin—24—juil 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Troisième District.

Formant le coin des rues Marigny et Remparts, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Mandeville et St Claude.

Mme Mary Gehlbach vs Succession de Pierre Canteron.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 56,797.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles dans le Premier District de cette ville le JEUDI 21 juillet 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts (anciennement Amour) Marigny Mandeville et St Claude (anciennement Bons Enfants) et le lot formant l'encoignure des rues Remparts (anciennement Amour) et Marigny et lequel lot mesure en mesure française 30 pieds de face à la rue Marigny par soixante pieds de profondeur et de face sur la rue des Remparts (anciennement Amour).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Theo Peters avocat pour le plaignant.
18 juin—18 19 24—juil 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de valeur du Premier District.

Connue comme le No 431 rue Johnson entre les rues Commune et Gravier.

Thomas L. Bayne, tuteur, vs F. P. Stone.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 56,845.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 28 juillet 1898, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, anciennement appelé la Seconde Municipalité, dans l'ilet borné par les rues Commune, Gravier, Galvez et Johnson, désigné comme lot 7 sur un plan fait par C. A. Hedin, architecte, en date du 15 avril 1850 et déposé pour référence dans le bureau de Michael Garnon, notaire en cette ville, et conformément audit plan comme aussi sur un croquis annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero jr. notaire, le 17 janvier 1885, ledit lot mesure, en mesure américaine, trente pieds onze pouces de face sur la rue Johnson par cent trente deux pieds trois pouces cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Denegre, Blair & Denegre, avocats pour le plaignant.
24 juin—24 25—juillet 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur du Sixième District.

Louis Mathis and James H. Maloney vs Union Manufacturing & Lumber Co. Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,430—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 14 juillet 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent les droits voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Jena et Water, l'avenue Napoléon et le fleuve Mississipi. Lesquels dits lots sont désignés par les numéros huit et neuf et mesurant chacun trente pieds un pouce et sept lignes de face à la dite rue Water par toute la profondeur, à partir de la dite rue Water au fleuve Mississipi avec les droits de batture et l'accroissement qui pourrait se former par ledit fleuve.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° Au comptant pour payer la réclamation du plaignant soit de $875 avec 8 pour cent d'intérêt par an sur $1000 à partir du 1er janvier 1897 au 31 mars 1897 et un même intérêt sur $875 à partir du 31 mars 1897 jusqu'au paiement final et une autre somme de $1000 avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir du 1er octobre 1895 jusqu'au paiement final. 5 pour cent sur tout le montant pour honoraires d'avocat, $3, frais de copie de l'acte de vente et hypothèque, $1, frais de l'enregistrement les frais et charges dans l'affaire et la vente et les taxes de 1897 inclusivement s'il y en a de dues.

2° L'acquéreur assumera jusqu'au montant de son enchère, le paiement d'un billet de $1000 avec 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du 1er octobre 1895 jusqu'au paiement final, garanti par hypothèque et privilège à de vendeur sur ladite propriété, en concurrant avec la réclamation du plaignant, conformément à un acte passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 17 mars 1896, livre des hypothèques 162, folio 310.

3° Et le reste du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Robert J. Maloney, avocat du plaignant.
10 juin—10 11 17 24—juil 1 8 14

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Troisième District.

Raoul Vallon et Wm. L. McConnico, Liquidateurs, etc., vs Lazarus Gardner.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 55,047—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 juillet 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Union Bagatelle, Kemparte et St-Claude, mesurant vingt cinq pieds de face sur la rue Union, par cent cinquante pieds de profondeur, et désigné comme moitié du lot No soixante-six, ladite moitié étant la plus rapprochée de la rue St-Claude.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
P. M. Miner avocat des plaignants.
18 juin—18 19 24—1 8 15 21 juil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une résidence de valeur.

Connue comme le No 623 rue St-Joseph, entre les rues Camp et St-Charles.

Joseph Gernsbacher versus Theo C. Stewart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,186—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 juillet 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendences qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Joseph, Camp, Julia et St-Charles désigné par la lettre "H" et mesurant vingt trois pieds 6 pouces de face à la rue St Joseph sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et deux lignes entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée dans le fond de cinq pieds sept pouces et quatre lignes de largeur, ouvrant à la rue St-Joseph—en commun avec les lots A, B, C, G et H.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Félix J. Dreyfous avocat pour le plaignant.
10 juin—10 11 17 24—juillet 1 8 14.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Connue comme No 910 rue Eleanore, entre les rues Camp et Chestnut.

Mutual Loan and Building Company vs Veuve et Héritiers de Wm Ryerson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 55,845.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Quatre lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendences qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Onzaga, Dupré, White et d'Abadie, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4, les dits lots mesurant 31' 7" 2" de face à la rue Dupré, sur une profondeur de 100' entre lignes parallèles; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Onzaga et Dupré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus désignée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
ED P. FOLEY.
Constable de la Première Cour de Cité.
1er juil—1 7 13 19 25—août 1

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Reilly et Frawley, en liquidation vs Martha Waters.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 34,030—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable W. K. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, devant la maison de Cour, sur la rue Camp, entre les rues Lafayette et Girod, MARDI, 5 juillet 1898, à midi, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 13, borné par les rues St Philippe, Dumaine, Bendon et Lopez, désigné par le No 16 et mesurant plus ou moins 30 pieds de face à la rue St Philippe par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le dit lot formant l'encoignure des rues Lopez et St-Philippe.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux

ED. P. FOLEY.
Constable de la Première Cour de Cité.
4 juin—4 10 17 24 30—juillet 5.

E. S. Stoddard vs A. G. Pierson.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle Orléans—No 36,420—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, LUNDI 1er août 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, de la propriété ci après décrite à savoir:

Quatre lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendences qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Onzaga, Dupré, White et d'Abadie, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4, les dits lots mesurant 31' 7" 2" de face à la rue Dupré, sur une profondeur de 100' entre lignes parallèles; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Onzaga et Dupré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus désignée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
ED P. FOLEY.
Constable de la Première Cour de Cité.
1er juil—1 7 13 19 25—août 1

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et amélioree, dans le Sixième District.

Connue comme le No 1216 avenue de la Louisiane, entre les rues Chestnut et Camp, et d'une portion de terre dans le fond du No 3319 rue Magasins.

Michael McQuade vs Louis C. Grevenig.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,674.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI 21 juillet à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

I—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet 274, borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Chestnut Delachaise et Camp, mesurant cinquante deux pieds deux pouces et quatre lignes de face à l'avenue de la Louisiane sur cent soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lequel lot est composé des subdivisions suivantes, démontrées sur un plan annexé à un acte passé pardevant Charles G. Andry, ancien notaire, le 24 novembre 18 0: 1 d'un lot mesurant quarante-un pieds huit pouces de face à l'avenue de la Louisiane sur cent vingt-huit pieds de profondeur, mesure américaine, lequel est composé du lot entier No 5 et d'une portion du lot No 4 sur un plan du Fautonrg Plaisance, par C. A. Medin, ingénieur, et déposé dans le bureau de Théo. Goyol, ancien notaire, et est désigné par la lettre C, en encre rouge, sur un plan fait par Louis N. Pilié, voyer de ville, en date de juillet 1894, et annexé à un acte de vente par J. C. Bach à W. P. Nichols, passé pardevant Samuel Flower, notaire, le 23 mout 1894.

2° D'une portion de terre touchant au lot ci-dessus décrit, désignée par la lettre